

## Le président portugais signe la loi instituant le « mariage gay »

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 21 mai 2010

« Catholique pratiquant », le président du Portugal, Anibal Cavaco Silva a donc fini par signer la loi légalisant le « mariage » homosexuel dans ce pays qui à force d'aspirer à la modernité veut dépasser ses partenaires européens. Beaucoup de choix symboliques dans cette signature que le président aurait pu éviter, même si son refus n'aurait réussi qu'à retarder l'entrée en vigueur de la loi. C'est le côté infiniment réfléchi, calculé, pesé, médiatisé de sa forfaiture par rapport à ses propres convictions qui finalement retient l'attention. On savait que le président ne voulait pas entacher sa rencontre avec Benoît XVI en donnant son approbation – même « contrainte » – à une disposition légale dont le principe a de fait été dénoncé avec force par le Pape à Fatima.

Mais la cire des flambeaux de Fatima était encore chaude après son passage – comme l'observe un éditorialiste portugais – que Cavaco pliait, qui plus est en donnant aux lobbies homosexuels des gages bien au-delà d'une simple signature en catimini, qui aurait – tout en demeurant scandaleuse – mieux correspondu à son état d'esprit.

Eh oui : Cavaco avait jusqu'à mardi dernier pour promulguer – ou non – la loi qui autorise le « mariage gay » (mais non l'adoption au sein d'un couple de même sexe), il a fait durer le suspense et a fini par choisir la 17 mai. Journée internationale contre l'homophobie. C'est trop beau pour ne pas être téléphoné... Trop beau pour ne pas faire l'objet d'une exploitation publique. Fallait-il vraiment solenniser l'occasion en prononçant un discours depuis le Palais présidentiel, [présenter](#) cette loi à laquelle il disait ne pas adhérer flanqué du drapeau portugais ?

M'est avis que Cavaco Silva cherchait tout simplement à ménager la chèvre et le chou. La date ne pouvait pas passer inaperçue du côté de la gauche et du lobby gay : un bon point ici. Ses explications et ses affirmations d'insatisfaction personnelle par rapport à la procédure et au texte servant à marquer un autre bon point en face (à supposer qu'il ait réussi).

Ainsi le président du Portugal dénonce la loi qui a pris la place d'un consensus plus large apte à éviter les clivages politiques (c'était vraiment ça, le problème). « Face à la grave crise que le pays traverse et aux défis complexes qui se présentent à lui, il importe de promouvoir l'union des Portugais et non de les diviser », a-t-il déclaré. Pour reprocher aux partis partisans du mariage gay de ne pas avoir respecté ni même considéré « un principe élémentaire de l'action politique dans une société plurielle : celui de choisir, parmi diverses solutions juridiques, celle qui serait susceptible de créer le moins d'esprit de conflit dans la société ou celle qui pourrait être acceptée par le plus grand nombre de citoyens, quelle que soit leur vision du monde ».

Mais oui : Cavaco Silva aurait été heureux, il l'a dit, que l'on adopte une solution à la française, une union civile qui respecte le mariage en tant qu'union entre un homme et une femme.

On sait qu'en France le PACS est en train de miner petit à petit le mariage, en le supplantant petit à petit avec ses obligations réduites et sa formule de répudiation express, la lettre signifiée par huissier...

Cavaco Silva se serait bien contenté de cela. Mais pas de moins...

D'ailleurs les pays qu'il donne comme exemplaires quant aux droits de l'homme et la capacité d'éviter d'être « rétrogrades » sont ceux d'Europe où une forme d'union civile est reconnue aux couples homosexuelles.

Cavaco Silva rappelle qu'il a soumis le texte au Tribunal constitutionnel, au moins partiellement, mais que celui-ci a refusé de le censurer. Il ajoute qu'il aurait pu refuser de donner sa signature : c'est vrai, à ce moment-là, le texte serait retourné devant le Parlement et, une fois revoté à la minorité simple, serait entrée en vigueur malgré de Président. Il aurait pu sauver l'honneur ; il aurait même pu jouer à sauver l'honneur. Mais non : Cavaco pense plus loin et plus profond :

« Il importe cependant de jauger les effets pratiques d'une telle décision et la mettre en balance avec l'intérêt national supérieur, devant la situation dramatique où se trouve le pays. » De noter que les forces en présence revoteraient le texte en cas d'abstention présidentielle. De se rappeler qu'en cas de nouveau vote par les assemblées, « le roi serait obligé de promulguer la nouvelle loi en moins de 8 jours. »

C'est donc pour ne pas « prolonger le débat » que Cavaco s'est exécuté ; pou ne pas gêner qu'il s'est assis sur ses convictions, pour laisser aux agents de l'Etat le loisir de penser à la solution des problèmes de gens. C'est en tenant compte de la « crise » et des « problèmes », des petites gens que Cavaco Silva justifie le geste qu'il va accomplir quelques minutes plus tard. Il aura cherché à se dédouaner, à affirmer ses propres convictions, à tourner autour du pot, invoquant des arguments qui paraissent en effet à mille lieues des préoccupations des gens ».

Je vous laisse avec une phrase à méditer, bien utile pour les rédacteurs de discours politiques, suffisamment chafouine pour persuader l'électeur moyen que Cavaco lui donne raison tout en faisant, à regret, le mal qu'il ne veut pas :

« Il y a des moments dans la vie d'un pays où l'éthique de responsabilité doit être placée au-dessus des convictions personnelles de chacun. »

C'est la dictature du relativisme à l'état brut, car où est le bien de cette « éthique » qui balaie tout sur son passage ?

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits).